

Le Réveil, 2 novembre 1921

GEOGRAPHIE ET POLITIQUE

Monsieur Jean Brunhes a fait, l'autre soir, une conférence à l'Union Française. Très aimablement, on avait confié beaucoup de monde à entendre l'éminent professeur de géographie humaine au Collège de France. Nous sommes décidément très favorisés cette saison ; Mr Jean Brunhes après Mr Henry Bidou, ce n'est pas peu dire ; et c'est à un auditoire extrêmement nombreux que Mr Brunhes s'est adressé.

Mr Brunhes est un homme charmant et qui parle bien. C'est de plus un savant réputé. Loin de sa chaire du Collège de France, il s'est gardé d'oublier que pour le plus grand nombre il avait affaire à des profanes. Aussi a-t-il pris la peine de donner sa leçon « adusum delphini ».

Les notions de géologie que Mr Brunhes nous a enseignées, nous les connaissions quelque peu, pour les avoir apprises dans la « Face de la Terre » de Suess ou la « Géographie Universelle » de Reclus, mais nous savons gré au conférencier de nous avoir décrit plus particulièrement le « visage » aimé de la France.

Certes, Mr Brunhes est qualifié pour parler du sol de son pays, de sa structure, de sa force, de sa douceur ; et il l'a fait avec un haut lyrisme dont les hommes de science, malgré l'exemple d'un Buffon et d'un Renan, ne sont pas coutumiers.

Etablissant l'intime corrélation qui existe entre le sol d'un pays et les vertus qu'il suscite, c'est avec une émotion bien vive que nous avons entendu Mr Brunhes, rappeler opportunément les noms glorieux de Jeanne D'Arc, de Bayard, de Marceau, du Père de Foucauld et du Général Gouraud.

Mais pourquoi Mr Brunhes a-t-il passé sans transition, et de façon aussi troublante, de la géographie tout court à la géographie politique et à la politique tout court ? Pourquoi a-t-il professé une doctrine unitaire aussi absolue ? Disons-nous qu'il ne nous a pas convaincus !

Les groupements humains les plus disparates, a-t-il dit, sauf erreur, font les peuples où le principe unitaire est le mieux obéi ; exemple : la France. Assurément, dans le sang français, il y a du Celte, du Ligure, du Burgunde, du Franc, voire du Wisigoth. Mais, à cause de cela même, l'unité française a mis dix siècles à se faire. Le Duché de Bourgogne ne devint français que fort tard. Encore, le Téméraire l'avait-il fait payer très cher ! Les manuels d'histoire de France, enseignent couramment que l'unité de la France ne s'acheva que sous Louis XI. Ils oublient les Trois Evêchés, le Béarn et le Roussillon.

Si profane qu'on soit en la matière, on est en droit de n'attacher à la théorie de Mr Brunhes qu'une valeur relative. Pourquoi le partage et l'annexion de la Pologne ont-ils laissé la Pologne vivante ?

Pourquoi l'Autriche sort elle de la grande guerre, dépecée et morcelée, du gré de ses habitants, après avoir connu la bienheureuse unité qui, si elle dura deux siècles, n'en demeura pas moins factice ?

Pourquoi Mr Brunhes, lui-même – on nous l'a dit n'est-ce-pas, s'est-il prononcé en faveur de la Tchéco-Slovaquie, de la Yougo-Slavie, de l'Albanie ?

Pourquoi l'Irlande s'obstine-t-elle depuis des siècles à se dire étrangère au Royaume-Uni ?

Ce ne sont pas les exemples qui manquent. Des races disparates peuvent, sans contrainte, vivre sur un même sol et désirer l'unité politique, quand elles ont une façon commune de penser, une même mentalité, mais à cette condition seulement. De même, les enfants d'une même race peuvent et sont en droit de repousser l'unité s'ils pensent différemment. Il n'est pas d'unité réelle en dehors de l'unité de sentiment et de pensée. Toute autre unité apparente est vouée à engendrer la discorde et à périr.

Il est permis d'ajouter qu'une véritable unité se fait toute seule quand elle est possible. C'est au temps d'agir et de répondre, là où la force est impuissante. Cinquante années d'annexion n'ont pas suffi à faire un morceau d'Allemagne de l'Alsace et de la Lorraine. Qu'en pense Mr Brunhes et que faut-il en déduire sinon que la résistance tenace de Metz et de Strasbourg n'était due en définitive qu'à une différence de mentalité ?

Aujourd'hui, si la France est une, et si le principe unitaire y est aussi profondément enraciné, c'est bien parce que la quasi-unanimité des Français obéissent aux mêmes traditions essentielles, qu'ils pensent et sentent pareillement ; c'est aussi parce que dès l'origine aucune loi n'a jamais interdit aux Celtes et aux Francs de s'unir par les liens du sang aux Ligures et aux Burgundes, et cela a permis à ces souches disparates, de se confondre dans une descendance simplement et fortement Française.

Mr Brunhes ne nous a pas dit cela. Peut-être a-t-il voulu être concis et ne pas s'attarder à nous démontrer que la doctrine unitaire, excellente en France, serait un contresens et une faute dans d'autres pays et plus qu'ailleurs dans le Levant.